

RCS : BOULOGNE SUR MER

Code greffe : 6202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOULOGNE SUR MER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 00573

Numéro SIREN : 900 553 520

Nom ou dénomination : DAMA HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 15/03/2024 sous le numéro de dépôt 1589

COMPTES ANNUELS

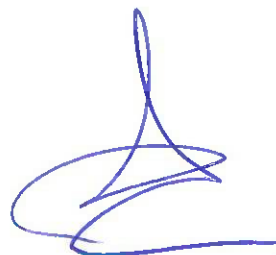
Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

SAS DAMA HOLDING

37 Rue de Valbelle
62500 SAINT-OMER

Siret : 90055352000017

"Certifié conforme à l'original"



Désignation de l'entreprise		SAS DAMA HOLDING		37 Rue de Valbelle		Néant <input type="checkbox"/>		
Adresse de l'entreprise		62500 SAINT-OMER		Durée de l'exercice en nombre de mois *		17		
SIRET		9 0 0 5 5 3 5 2 0 0 0 0 1 7		Durée de l'exercice précédent *				
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				31122022				
ACTIF				Brut 1		Amortissements-Provisions 2		
				Net 3		Net 4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { incorporelles	Fonds commercial*	010	012				
		Autres*	014	016				
	Immobilisations corporelles*	028	030	16 540	5 949	10 591		
	Immobilisations financières* (1)	040	042	6 535		6 535		
	Total I (5)	044	048	23 075	5 949	17 126		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052				
		Marchandises *	060	062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066					
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés * Autres * (3)		068	070	50 000	12 500	37 500
				072	074	781 809	60 000	721 809
	Valeurs mobilières de placement		080	082				
	Disponibilités		084	086	1 962		1 962	
	Charges constatées d'avance *		092	094	1 096		1 096	
	Total II		096	098	834 868	72 500	762 368	
	Total général (I + II)		110	112	857 943	78 449	779 493	
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET		
				1		2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120		1 000		
	Ecart de réévaluation			124				
	Réserve légale			126				
	Réserves réglementées*			130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)			132				
	Report à nouveau			134				
	Résultat de l'exercice			136		10 142		
	Subventions d'investissement			137				
	Provisions réglementées			140				
	Total I			142		11 142		
Provisions pour risques et charges								
Total II			154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156		200 000		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166		4 128		
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169)			172		17 196		
	Comptes courants d'associés			173		540 492		
	Autres dettes			175		6 535		
	Produits constatés d'avance			174				
Total III			176		768 351			
Total général (I + II + III)				180		779 493		
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	520 492	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	23 075	
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SAS DAMA HOLDING		Néant <input type="checkbox"/> *		
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le 31122022		Exercice N-1 clos le		
		1		2		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210		
	Production vendue { biens dont export et livraisons / services * intracommunautaires }	215		214		
		217		218	108 470	
		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222		
	Production immobilisée *			224		
	Subventions d'exploitation reçues			226		
	Autres produits			230		
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	108 470
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	
		Variation de stock (marchandises) *			236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238		
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240		
Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	26 353	
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244	332	
Rémunérations du personnel *				250		
Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)				252		
Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce)		255		254	5 949	
Dotations aux provisions				256	72 500	
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * / dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }		259		262	449	
		260				
Total des charges d'exploitation (II)				264	105 583	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	2 887	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280	10 000	
	Produits exceptionnels (IV)			290		
	Charges financières (V)			294	862	
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) / Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347		300	248	
		348				
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	1 635	
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	10 142
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	10 142	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles*			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	1 635	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330	248	
	écarts de valeurs liquidatives sur OPC*		248			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986				
	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989				
	Zone de revitalisation rurales (44. quindécies)	138				
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991				
	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdécies)	992				
	ZFA NG (44 quaterdécies)	345				
	Investissements et souscriptions outre-mer	344				
	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdécies)	993				
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987				
Zones de reconstruction de la défense (44 terdécies)	127					
dont divers*	Créance due au report en arrière du déficit	346				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648				
Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655					
Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	641					
Déduction exceptionnelle (art 39 decies E)	647					
Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		352	10 900	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356		
	Déficits antérieurs reportables : *.....dont imputés sur le résultat :				360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		370	10 900	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS DAMA HOLDING

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 779 493 euros

et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de 10 142 euros

L'exercice d'une durée de 17 mois, recouvrant la période du 18/07/2021 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas

Règles et méthodes comptables

partie du prix d'acquisition et de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens :

- Matériel et outillage industriel : 3 à 10 ans
- Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 à 20 ans
- Agencements, aménagements bâtiment : 10 ans
- Matériel de transport : 3 à 5 ans
- Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- Mobilier : 5 à 10 ans
- Matériel informatique : 3 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Concernant les immobilisations décomposables, l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs on pu perdre notablement de la valeur.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, un dépréciation est consitutée du

Règles et méthodes comptables

montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Autres éléments significatifs

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p. à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres						
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport			15 000			15 000
Matériel de bureau, mobilier			1 540			1 540
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			16 540			16 540
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations			6 535			6 535
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES			6 535			6 535
TOTAL			23 075			23 075

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres Instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport		5 448		5 448
Matériel de bureau, mobilier		502		502
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		5 949		5 949
TOTAL		5 949		5 949

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencement aménag divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Capital social

		31/12/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		100,00	10,0000	1 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		100,00	10,0000	1 000,00

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients		12 500		12 500
	Autres		60 000		60 000
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION		72 500		72 500
TOTAL GENERAL			72 500		72 500
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			72 500		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux	50 000	50 000	
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	688	688	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
Divers				
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers	781 121	781 121		
Charges constatées d'avances	1 096	1 096		
	TOTAL DES CREANCES	832 905	832 905	
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice			
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	200 000	200 000		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	4 128	4 128		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices	1 635	1 635		
	Taxes sur la valeur ajoutée	15 561	15 561		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 535	6 535		
	Groupe et associés (2)	540 492		540 492	
	Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
	TOTAL DES DETTES	768 351	227 859	540 492	
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	540 492			

Produits à recevoir

	31/12/2022
Total des Produits à recevoir	

Charges à payer

		31/12/2022
Total des Charges à payer		1 320
Dettes fournisseurs et comptes rattachés FOURNISS FACT NON PARVEN	1 320	1 320

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2022
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2022
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		1 096	1 096
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
	TOTAL		1 096

DAMA HOLDING

Société par actions simplifiée au capital de 1 000,00 euros

Siège social : 37 Rue de Valbelle - 62500 SAINT-OMER

900 553 520 R.C.S BOULOGNE SUR MER

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
PRISE PAR L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2023

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 10 142,20 euros de la manière suivante :

- Au compte « Réserve légale », une somme de 100,00 euros
- Le solde, au compte « Autres réserves », soit 10 042,20 euros

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, prend acte qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividende depuis la constitution de la société.

Certifié conforme,
Le Président

"Certifié conforme à l'original"

